



PERMIS DE FORMER

Objectifs :

Renforcer les compétences des tuteurs et maîtres d'apprentissage du secteur H.C.R. dans l'accueil, l'accompagnement et le suivi d'un salarié en alternance (*contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation*) en privilégiant les échanges réguliers avec les centres de formation.

Programme :

Module 1 : Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance dans le secteur HCR

- Les devoirs de former du maître d'apprentissage et du tuteur
- Articulation entre les attentes de l'alternant et la formation (*décryptage des attentes, du contrat, du programme et des objectifs de la formation, présentation de l'entreprise, de l'équipe, du secteur CHR*)
- Les méthodes pédagogiques adaptées à la mission

Module 2 : Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel, accueil et accompagnement & organisation du parcours de formation

- L'accueil de l'alternant dans l'entreprise : les actions favorisant l'accueil, la préparation de l'accueil, les documents nécessaires,
- La présentation du fonctionnement de l'entreprise : les éléments indispensables (hygiène/ sécurité / règlement...)
- Le suivi de l'alternant : élaboration du parcours de formation, planification du suivi, personnes ressources
- L'évaluation de l'apprenant en situation de travail : les méthodes d'évaluation
- Les principes de la motivation, les leviers en fonction de l'autonomie de l'apprenant

Module 3 : Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail

- Le rôle pédagogique du maître d'apprentissage et du tuteur
- Le principe de la pédagogie de l'alternance, la répartition des apprentissages
- La transmission des compétences professionnelles en situation de travail
- Les relations avec l'organisme de formation/CFA
- Le suivi de la progression en centre de formation, l'adaptation des apprentissages en fonction des difficultés rencontrées par l'apprenant
- Le CCF : importance et implication du tuteur/maître d'apprentissage

Module 4 : Initiation au Droit Social : les contrats en alternance dans le secteur HCR

- Les contrats de formation en alternance (statut, réglementation, durée, forme...)
- La réglementation du travail des mineurs
- Les spécificités de notre secteur (conditions de travail, aides, ...)
- Le statut de salarié
- La formation

Méthode pédagogique :

Visio conférence, formation asynchrone (étude de cas, exercices)

Calendrier :

- ✓ 14 heures – séquences de 3 x 3 heures en visio-conférences + formation auto-tutoré de 1 heure par jour + 2 heures d'autoformation
- ✓ Entre le 15/11 et le 23/12/2020

Lieu et participant : Formation à distance – Professionnels de l'hôtellerie/restauration